



Gouvieux

Centre Communal
d'Action Sociale

***PROJET PEDAGOGIQUE
ACM***

Le descriptif du Centre

L'Organisateur de l'Accueil Collectif de Mineurs de Gouvieux est le Centre Communal d'Action Sociale, sous la responsabilité de Monsieur Patrice MARCHAND, Maire de Gouvieux, et de l'Adjointe chargée de l'Accueil de Loisirs, Mme Laurence NAEGERT.

Le centre se situe dans les locaux de l'école élémentaire Marcel Pagnol pour les moyens-grands (6-13 ans) et à l'école maternelle des Tertres pour les petits (4-6 ans). Les deux écoles sont à proximité du centre ville. Nous disposons également d'un complexe sportif pendant les vacances scolaires. Ce lieu est placé sous surveillance vidéo pour des raisons de sécurité. Pour le mercredi, seuls les locaux de l'école Marcel Pagnol sont utilisés.

L'ACM a lieu pendant toutes les vacances scolaires du lundi au vendredi. Le centre accueille les enfants de 4 à 13 ans toute la journée, de 9h 30 à 17h30.

Pour le mercredi les enfants à partir de 6 ans révolus.

Personnel :

- 2 directeurs BAFD
- 4 animateurs permanents 3 BAFA et 1 aide animateur
Soit 1 pour 8, pour les moins de 6ans et
1 pour 12, pour les plus de 6 ans en cas de besoin sur les vacances un recrutement d'animateurs vacataires sera effectué.

Le nombre d'animateur recrutés dépendra du nombre d'enfants inscrits au terme de la période d'inscriptions.

Pour le service du repas lors des vacances, il y aura 2 agents de service de la Mairie de Gouvieux.

Activités :

- activités manuelles
- Jeux sportifs / collectifs
- grands jeux

Projet Éducatif de l'organisateur

Document joint en Annexe

Les intentions Éducatives du Directeur et de son équipe

Ce séjour va permettre aux enfants de favoriser leur développement tant sur le plan social et physique qu'intellectuel. Pour l'enfant, c'est tout d'abord un apprentissage de la vie en collectivité, ce qui est fondamental. C'est aussi un moyen de pratiquer des activités de loisirs qu'il ne pratique pas forcément chez lui ou à l'école. Les enfants sont là pour jouer, se développer, s'enrichir ... Pour cela, l'animateur aura plusieurs rôles :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- susciter et faire vivre les activités (motiver, dynamiser)
- Connaître les enfants / s'adapter
- Travailler en équipe de manière active
- Participer à l'organisation et l'animation de la vie quotidienne.

Objectifs

- **Amener l'enfant à s'exprimer,**
- **Amener l'enfant à s'affirmer en tant qu'individu**
- **Favoriser le développement social, physique, intellectuel**
- **Développer le sens des responsabilités**
- **Favoriser l'autonomie**

Ces objectifs passeront par différents types d'activités :

Les activités manuelles :

Elles permettent à l'enfant d'exprimer son sens créatif et artistique à travers la réalisation d'objets, dessins...

Les jeux sportifs individuels ou collectifs :

Les objectifs :

- coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement, comprendre le but du jeu ou de l'activité.
- comprendre la notion d'équipe par la recherche d'un but commun, aider les autres.
- Permettre à l'enfant d'admettre et respecter des règles simples, et les contraintes de la vie de groupe, tenir un rôle, choisir ses actions en fonction des actions des autres, respecter les autres enfants et adultes.
- Proposer des règles de jeux.
- Mettre en place et ranger le matériel et en prendre soin.

Les grands jeux :

C'est pour l'enfant un moment de réflexion, de recherche. Ces différentes épreuves au sein d'un groupe tendent à le faire s'exprimer, et réfléchir, ceci tout en jouant. Chaque grand jeu doit être adapté à la tranche d'âge.

Les activités

Pour le choix des activités, il faut inciter les enfants à prendre la parole et à faire des choix (boîte à idées...). Il faut aussi développer le sens des responsabilités chez l'enfant (rangement du matériel...).

Pour les activités manuelles :

Ces activités sont généralement ramenées à la maison afin d'impliquer de manière plus concrète ses parents dans sa vie au centre. Cela peut être des activités liées par exemple à un Grand jeu. Il faudra réserver un temps après la collation pour que chaque enfant reparte avec ses travaux, dès qu'ils sont finis. Il conviendra de présenter un modèle avant toute activité manuelle.

Les jeux sportifs individuels ou collectifs :

Il faudra proposer plusieurs jeux différents pour que le développement de l'enfant soit constant. Ces jeux permettent d'interagir avec les autres, mais aussi de s'affirmer individuellement. Il faudra cependant veiller aux différentes tranches d'âge et donc adapter les jeux proposés.

Les grands jeux :

Deux grands jeux seront organisés par semaine, avec une sensibilisation adaptée à la ou les tranches d'âge. Les animateurs du groupe sont tous concernés par cette organisation. Ils permettent à l'enfant de développer son sens créatif, son imaginaire.

Une activité est organisée pour chaque groupe par semaine, soit à l'extérieur, soit par la venue d'un intervenant sur la structure.

Chaque animateur devra participer et animer toutes ces différentes activités autant sportives que culturelles.

L'accueil anticipé du matin : l'arrivée des enfants est échelonnée de 8h00 à 9h30. Ils arrivent quand ils veulent, et sont pris en charge par l'animateur. Il est impératif de prévoir des activités courtes et que l'on peut arrêter et reprendre à tout moment. A chaque animateur de prévoir ses activités pour le jour où il doit effectuer cette garderie.

Les enfants arrivent à partir de 9h30 jusque 09H45. Ils sont accueillis par les animateurs qui effectuent leurs comptages au quotidien.

Les animateurs proposeront différentes activités aux enfants :

- sportives
- manuelles
- culturelles
- intellectuelles

Plusieurs animateurs peuvent organiser des activités ensemble, dans le cas où les activités ont été prévues à l'avance et bien préparées pour ne pas responsabiliser toujours les mêmes personnes.

En ce qui concerne le repas, il doit se passer dans le plus grand calme possible. Inviter les enfants à goûter, c'est à dire pour la plus grande majorité, découvrir les aliments. Le rôle éducatif de l'animateur passe par l'exemple, il apparaît donc impératif que chacun prenne ce rôle à cœur lors des repas.

Vient ensuite le temps calme, qui peut se dérouler sous plusieurs formes : activités manuelles, histoires, musique.... Il faut varier pour que ces moments restent agréables et non rébarbatifs. Il est judicieux aussi pour ce temps, si les enfants sont trop nombreux, de scinder les groupes dans plusieurs salles,

Ensuite place pour d'éventuels grands jeux, activités manuelles, jeux sportifs...
(le planning de la semaine est à afficher sur les portes d'entrée des 2 écoles)

Le goûter se fera à 17H00. (16h45 pour les petits) Il faudra penser que, pour certains jours, elle sera à préparer.

Pour les soins (dans le centre), ou la prise de médicaments, il faudra nommer un référent pour que ce soit toujours la même personne qui effectue les soins. . Chaque soin doit être noté dans la fiche située dans la trousse de secours. En cas de problème grave, contacter immédiatement la direction. Dans chaque trousse de secours se trouvent :

- antiseptique
- compresses stériles
- ciseaux, pince à épiler
- pansements
- crème coups
- sérum physiologique
- gel hydro alcoolique
- gants vinyles
- feuilles de soins
- liste des numéros d'urgence

Pour les enfants porteurs de handicaps, l'accueil est possible. Il nécessite la rédaction d'un document, qui peut être une extension du Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pour les enfants malades ou du Projet Personnalisé de Scolarisation de l'élève handicapé (PPS). Il précise les dispositions à prendre pour répondre aux besoins spécifiques de l'enfant : prise de médicaments, régime alimentaire, protocole d'urgence quand l'enfant est

atteint d'une maladie évoluant par crise. Cet accueil devra être suffisamment prévu à l'avance afin d'accueillir au mieux l'enfant. (nous ne disposons pas d'animateur permanent).

Pour les régimes spécifiques alimentaires, noter le nom de l'enfant sur le repas pour éviter tout échange ou confusion.

Il conviendra de noter les éventuelles remarques importantes des parents pour éviter d'oublier dans la journée (départ anticipé, problème éventuel, recommandations...)

Les achats se font avec un bon administratif qu'il faut aller chercher en Mairie et faire signer par un Maire-Adjoint. En ce qui concerne les enseignes qui acceptent le bon, Intermarché à Gouvieux et Cora à Saint Maximin (pour l'alimentaire).

L'organisation dans l'espace

Nous sommes installés dans les locaux d'une école. Le centre possède une cour de récréation, juste à côté se trouvent la plaine de jeux, et le complexe sportif de Gouvieux. Ces endroits sont à moins de 5 minutes à pieds du centre. Il serait souhaitable d'utiliser ces endroits afin de faire découvrir ces lieux aux enfants et leur permettre de pratiquer d'autres activités dans d'autres lieux.

La bibliothèque de Gouvieux peut aussi nous accueillir dans ses locaux, il suffira de la contacter en précisant le jour de notre visite, et le nombre d'enfants concernés.

En ce qui concerne les locaux à l'intérieur du Centre, nous avons à disposition :

- la salle des maîtres au rez-de-chaussée (Bureau de la Directrice, réservé aux adultes)
- le grand préau au rez-de-chaussée
- la grande salle de réunion au rez-de-chaussée
- la salle d'arts plastiques au 2^{ème} étage
- Un local d'infirmerie avec un lit pliant au rez-de-chaussée.

Un ordinateur, dans le bureau de la direction, est à la disposition des animateurs pour tout travail de recherche, météo, imprimé,

L'Equipe d'adultes

Le Directeur :

- il est garant de la gestion budgétaire et administrative. Il défend les intérêts du projet éducatif et pédagogique.
- Il est le lien avec les différents partenaires sociaux
- Il est gestionnaire, coordinateur de l'équipe d'encadrement.
- Il Participe à la formation continue des animateurs et à l'évaluation des stagiaires.
- Il assure les relations avec les familles
- Il prépare avec les adjoints les réunions bilans

Directeur Adjoint :

- seconde le directeur dans les tâches administratives
- assure au quotidien la conduite de réunion après préparation avec le directeur
- assure l'intendance en cas d'absence ponctuelle du Directeur
- seconde le directeur dans l'animation de l'équipe éducative
- assure le suivi des fiches sanitaires, des trousseaux de soins
- est un animateur polyvalent (aide, soutien dans la préparation et le déroulement des activités)

L'animateur :

Diplômé ou non, en cours de formation, il est associé au sein de l'équipe éducative à la définition et à la réalisation du projet pédagogique.

- propose et anime les différents temps de la journée
- écoute et motive en respectant les spécificités de l'enfant
- assure la sécurité morale, affective, physique des enfants
- participe activement aux réunions de travail et de coordination de l'équipe
- savoir prendre des initiatives, se positionner dans la progression

REGLES NON NEGOCIABLES

- drogues, alcools, substances illicites sont strictement interdites.
- Cigarettes totalement interdites dans l'enceinte de la structure (loi du 1^{er} février 2007 relative à l'interdiction de fumer dans les lieux publics)
- Téléphone portable personnel éteint durant le temps d'animation

REGLES NEGOCIABLES

Celles ci pourront être possible dans la mesure où elles devront être argumentée

- pour la vie quotidienne
- pour certaines spécificités liées à une tranche d'âge, des besoins ressentis...
- pour l'organisation des temps d'évaluation individuelle des animateurs.
- Pour l'organisation de certaines journées exceptionnelles

Les animateurs sont recrutés par rapport aux lettres de motivation reçues, et sur entretien. Pour les animateurs vacataires recrutés, nous aurons une « prise de contact », les jours précédant le centre.

Après 17H30, prévoir du temps pour les bilans de journées, réunions, et les moments de préparation des activités du lendemain ou grands jeux à préparer. Cela concerne tous les membres de l'équipe d'animation.

Il est impératif que lorsque l'équipe d'animation quitte le centre le soir, la journée suivante soit préparée.

Les partenaires

- APETITO :

Ce prestataire de service assurera la préparation et la livraison des repas, qui seront pris au collège Sonia Delaunay ainsi que les pique-niques (pour les jours de sorties).

La Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise et la Mutualité Sociale Agricole participent au financement de l'accueil collectif de mineurs de Gouvieux.



Le Budget

Un budget est alloué par période de vacances. Le montant est communiqué avant chaque période de vacances afin de permettre les réservations éventuelles, et le renouvellement du matériel pédagogique en fonction des projets.